

Le **CNAJEP** en Brèves

Edito.....

Les attentats commis aux Etats-Unis ont créé partout dans le monde un sentiment légitime d'indignation. Nous partageons cette indignation et cette colère face à des actes terroristes mais celles-ci ne peuvent cautionner une réponse étatique disproportionnée qui risquerait de générer un conflit armé et une réponse populaire fondée sur la peur de l'autre et l'anathème.

En tant qu'associations de jeunesse et d'éducation populaire nous oeuvrons depuis de nombreuses années pour le développement d'une pratique de rencontres et d'échanges internationaux favorisant la construction d'une société nationale et internationale solidaire, tolérante, et respectueuse des différences. Nous nous inquiétons des discours manichéens parlant de bons et de mauvais, de bien et de mal, de croisade, de choc de civilisation et dénonçons les risques d'une logique de violence de repli identitaire et d'intolérance, justifiés par une lutte cependant nécessaire contre les pratiques terroristes.

Nous invitons nos membres et partenaires, dont les responsables de l'Etat, à faire preuve de calme, de réflexion et de discernement afin de ne pas engager les citoyens dans des luttes fratricides et meurtrières.

A notre échelle, il convient de faire en sorte que notre action associative continue d'être un moyen de combat quotidien pour lutter contre la violence, à travers des valeurs éducatives de dialogue, d'échange, de paix entre les individus ici et partout dans le monde.

B.Flichy, M. Genève, J-M Michel
Communiqué de la Commission
Internationale du CNAJEP.

Sommaire

International

P.2 [Prochaine parution du livre « Réinventer l'International »](#)

P.3 [Projet de rencontres inter-associatives franco-algériennes](#)

[Appui à la création d'un centre de ressources associatives en Palestine](#)

[Journée d'information JSI-VVSI](#)

P.4 et 5 Autres [Actualités](#)

Animation territoriale

P.6 Autour des [conseils de Développement](#)

[Journée d'étude](#)

[Des nouvelles des régions](#)

P.7 [Agenda](#)

Vie du Cnajep

P.8 [Nouvelle loi sur le sport](#)

[Groupes et Commissions](#)

P.9 Instances

[Représentations extérieures](#)

Jeunesse

P.10 [Débat sur les politiques publiques](#)

International

UN LIVRE POUR « REINVENTER L'INTERNATIONAL »

Après trois ans de dur labeur, le livre "Réinventer l'international : réflexions sur une démarche d'éducation populaire", édité par l'INJEP, devrait sortir en décembre 2001.

Ce livre est l'aboutissement d'un travail commencé en 1998, dans le cadre des travaux de la Commission Internationale du CNAJEP. L'enjeu était de conduire une réflexion sur les fondements de l'action internationale des associations membres du CNAJEP.

Ce travail de réflexion a débouché dans un premier temps sur un séminaire intitulé « Penser l'international pour comprendre les enjeux du local », organisé par le CNAJEP en novembre 98. Trois grands thèmes avaient alors été abordés, à travers les questionnements suivants :

- Quelle place pour les associations dans la construction d'une Europe sociale et démocratique ?
- Quelles coopérations pour quels développements ?
- Quelle appropriation culturelle et sociale de la mondialisation ?

Ce séminaire a permis de faire émerger le projet d'écriture d'un livre, qui se fixait un objectif de recherche-action et d'interrogations croisées sur les pratiques des associations membres, pour faire naître des chantiers collectifs d'éducation populaire dans le champ international.

Ce livre à paraître en décembre constitue par ailleurs la première tentative d'écriture inter-associations sur la dimension internationale de l'éducation populaire, que nous espérons utiliser comme levier pour changer, explorer, critiquer, rendre discutables et visibles nos modes d'action. Cet ouvrage est une architecture collective de textes, volontairement et individuellement écrits, conçus à partir des problématiques discutées, triées, choisies par les participants aux débats. Il s'agit d'une démarche de production collective qui révèle les contradictions à l'œuvre entre action et théorie de l'international associatif, mais aussi les diversités d'approches et les proximités ...

Chaque problématique correspond à une famille de textes : analyse sur la question par un auteur associatif membre du CNAJEP, témoignage construit d'une action par un auteur associatif, puis regards sur la problématique par des chercheurs ou auteurs « voisins » de l'éducation populaire. Ainsi écrit à plusieurs plumes, l'ouvrage propose d'explorer des questions telles que le concept de développement, les représentations de "l'Autre" dans le champ international, le statut de l'intervention associative, la construction d'une Europe sociale et participative ...

Ce livre doit constituer un ouvrage de référence sur l'international dans l'éducation populaire et est destiné à nos réseaux respectifs, à nos partenaires institutionnels (et en particulier les Ambassades de France), ainsi qu'aux plates-formes inter-associatives nationales et internationales.

Un exemplaire du livre sera adressé, à titre gracieux, prochainement à chaque association membre du CNAJEP, ainsi qu'aux CRAJEP.

Le livre est vendu par l'INJEP au prix de 100 FF (et 20FF de frais de port). Il peut être commandé auprès du service des publications.

Tel INJEP : 01 39 17 27 27

Actualités internationales

Projet de rencontres inter-associatives franco-algériennes

Notre coordination a été mandatée par le Ministère français de la Jeunesse et des Sports pour l'organisation de la participation des associations de jeunesse françaises à une rencontre inter-associative franco-algérienne. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la signature d'un accord de coopération entre les Ministres de la Jeunesse et des Sports en avril 2000 et doit se dérouler à Alger.

Deux rencontres préparatoires ont eu lieu en mars et en mai derniers entre le comité de pilotage français et le comité algérien, qui est piloté par le Ministère algérien de la Jeunesse et des Sports.

Deux thématiques ont été retenues pour ces rencontres : " pratiques de la vie associative " et questions relatives à la jeunesse .

Le cadre institutionnel du projet a soulevé des difficultés dans l'appréciation de son opérationnalisation et des marges de manœuvre. Le contexte politique qui prévaut en Algérie a en outre amené le Bureau du CNAJEP à suspendre la mise en œuvre du projet et à le reporter. De nouvelles dates sont envisagées pour une tenue de la rencontre ; cette hypothèse reste néanmoins soumise à une appréciation de l'évolution de la situation en Algérie et à un engagement des partenaires associatifs algériens.

Un chargé de mission pour l'appui à la création d'un centre de ressource inter associatif en Cisjordanie

Le CNAJEP est engagé depuis trois ans dans un projet de coopération avec les territoires palestiniens. Initié avec l'appui du Ministère de la Jeunesse et des Sports, ce projet comporte deux volets : le premier a trait à la formation de cadres associatifs, tandis que le deuxième vise à aider à la création d'un lieu inter associatif en Cisjordanie. Le premier volet de ce projet s'est achevé en février 2000. Le projet de création d'un centre ressource se heurte quant à lui à la situation politique qui prévaut en Cisjordanie depuis octobre 2000 et aux difficultés de circulation et de concertation rencontrées par les ONG palestiniennes.

Le CNAJEP a donc décidé de salarier, depuis septembre et pour cinq mois, un chargé de mission. Cette mission devrait permettre de faire avancer le projet auprès des partenaires palestiniens et des bailleurs de fonds.

Préparation d'une journée d'information sur les programmes de jeunesse et de solidarité internationale

Le CNAJEP et Coordination SUD ont décidé d'organiser conjointement une journée d'information sur les programmes Jeunesse Solidarité Internationale (JSI) et Ville Vie Vacances Solidarité Internationale (VVVSI), le **11 octobre prochain**.

Cette initiative fait suite à la première journée d'information, organisée en septembre 2000 par le CNAJEP en partenariat avec l'INJEP, qui avait été fortement appréciée par les associations membres.

Cette nouvelle journée proposera un temps général d'information sur les programmes JSI et VVVSI. Les ateliers organisés l'après-midi permettront d'appréhender le montage d'un projet à partir d'études de cas.

Les associations sont invitées à relayer cette information auprès de leurs réseaux sur tout le territoire.

(suite des actualités page suivante)

Le Forum Mondial de la Jeunesse de Dakar

Une délégation française CNAJEP / CNJ s'est rendue au Sénégal du 28 juillet au 11 août 2001 pour participer à une concertation de la Jeunesse Francophone et au 4^e Forum Mondial de la Jeunesse organisé par les Nations Unies. Plus d'informations sur le forum mondial sur le site de l'ONU :

<http://www.un.org/esa/socdev/youth>

Le Livre Blanc Jeunesse de l'Union Européenne

Le processus d'élaboration d'un livre blanc sur les politiques européennes de jeunesse, initié en 1999 et piloté par le Commissaire Européen en charge de l'éducation et de la culture, touche à sa fin et doit se conclure par l'organisation d'un colloque à Gand (Belgique) du 26 au 28 novembre prochain. Ce colloque, au cours duquel sera présenté le contenu du livre blanc, devrait réunir environ 300 personnes, dont des représentants institutionnels (Commission, Etats membres et pays candidats, experts ...), des membres du Forum Européen de la Jeunesse, des représentants des Conseils Nationaux de la Jeunesse et des "jeunes" ayant participé à la rencontre européenne organisée pendant la Présidence française.

Un livre blanc est un document important qui est approuvé par toute la Commission européenne, et qui trace des lignes politiques. La publication du livre blanc sur la politique jeunesse peut mener à un plan d'action européen dans ce domaine. Le livre blanc "jeunesse" devrait comporter une section consacrée à un panorama des politiques de jeunesse et une section plus prospective présentant les résultats des processus de consultation.

Plus d'informations : www.youthforum.org

Un Mémoire "Education - Formation tout au long de la vie"

La Commission Européenne a rédigé en octobre 2000 un mémoire sur l'éducation et la formation tout au long de la vie. Ce mémoire comporte six axes clés qui identifient les obstacles existants à la mise en œuvre du concept de formation et d'éducation tout au long de la vie. Le processus de consultation, initié par la Commission Européenne et mis en œuvre à travers des consultations nationales (en France, la consultation nationale a été engagée de manière tardive, ce qui n'a pas permis un travail d'élaboration collective au niveau du CNAJEP), s'est terminé début juin 2001. Une conférence s'est par ailleurs tenue à Bruxelles les 9 et 10 septembre derniers et devait fournir des contributions des ONG en vue de l'établissement d'un plan d'action de l'UE sur l'Éducation et la Formation tout au long de la vie, que la Commission rédigera en automne.

Plus d'informations :

http://europa.eu.int/comm/education/index_fr.html

(suite des actualités page suivante)

La Semaine de la Solidarité Internationale - du 17 au 25 novembre 2001

La Semaine de la Solidarité Internationale est un rendez-vous annuel lancé à l'initiative des associations de solidarité internationale, en concertation avec les Pouvoirs Publics. Elle rassemble l'ensemble des structures concernées par la solidarité internationale (associations, ministères, collectivités territoriales, structures scolaires, mutuelles ...). Chacune de ces structures est invitée pendant cette période à réaliser des actions ponctuelles, afin de mieux faire connaître son engagement permanent en faveur de la solidarité internationale. Le CNAJEP devrait être membre du comité de pilotage de la SSI en 2002.

La Semaine de la Solidarité Internationale a lieu cette année du 17 au 25 novembre. La Commission Internationale du CNAJEP a accueilli en juillet dernier la coordinatrice de cette action, Hannah ALLOUCH ; les associations membres du CNAJEP ont par ailleurs été destinataires d'un dossier d'information sur cette SSI.

Pour plus d'informations : CRID, 14 passage Dubail 75010 Paris Tel : 01 44 72 07 71

Fax : 01 44 72 06 84

email : lasemaine@lasemaine.org ; site : <http://www.lasemaine.org>

Le deuxième séminaire annuel d'été du Haut Conseil à la Coopération Internationale (HCCI)

Le HCCI a organisé son deuxième séminaire annuel du 3 au 5 septembre dernier à Sèvres. Au programme, "biens publics mondiaux et stratégie de coopération". Il s'agissait d'étudier en quoi le concept de "bien public mondial", auquel s'intéressent actuellement de nombreuses institutions internationales, est susceptible de renouveler les stratégies et les méthodes de la coopération internationale de la France. Créé en 1999, le HCCI est une structure qui réunit les différentes composantes de la société civile française (organisations de solidarité internationale, associations de migrants, syndicats, mutuelles, chercheurs, personnalités engagées dans les relations internationales ...) pour débattre avec les pouvoirs publics des orientations et des méthodes de la coopération internationale publique et privée de la France. Cet objectif de concertation est doublé d'une mission d'information vis à vis du grand public

Plus d'informations : HCCI, 3 avenue de Lowendal 75007 Paris ; email : hcci@cooperation-internationale.gouv.fr.

Site internet : <http://www.cooperation-internationale.gouv.fr>

Animation territoriale

Les Conseils de développement

La Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire, adoptée en juin 1999, institue les conseils de développement au sein des pays et des agglomérations, reconnaissant ainsi l'intérêt de la participation de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets de territoire au côté des instances politiques.

Ces conseils de développement réunissent avec des élus politiques, différentes catégories d'acteurs locaux (entreprises, associations, chambres consulaires, administrations...) et peuvent ainsi être les lieux d'exercice d'une démocratie participative. Les associations ont une place à prendre au sein de ces conseils, en tant qu'acteurs des territoires concernés, mais aussi comme relais d'une population plus large, et en tant que porteurs d'un savoir-faire pour la mobilisation d'acteurs et l'expression de leurs idées et projets. Certaines associations de jeunesse et d'éducation populaire sont déjà très impliquées dans ces projets, d'autres ne se sont pas encore investies dans ce champ d'intervention.

Le CNAJEP souhaite suivre et encourager la participation des Associations de jeunesse et d'éducation populaire aux conseils de développement et a adhéré à la plate-forme inter-associative « Territoires d'Avenir » coordonnée par l'UNADEL. Il existe de nombreux autres lieux de réflexion sur cette thématique tels que le CELAVAR, l'Association pour la Fondation des Pays, Entreprises Territoires et Développement et ses clubs interrégionaux « Partenaires pour agir »...

Assemblées, Assises et autres Rencontres organisées prochainement par ces structures donneront plusieurs occasions de faire le point sur l'avancement des projets et de réfléchir sur l'implication des associations dans cette nouvelle organisation des territoires.

Journées d'Étude sur la LOADDT et les conseils de développement
 Journée d'étude organisée par le CNAJEP **lundi 19 novembre** à Paris, sur la LOADDT et la participation des Associations de jeunesse et d'éducation populaire aux conseils de développement (opportunité pour les associations, enrichissement du projet associatif, besoins de formation, savoir-faire à mettre en valeur...)
 Une deuxième journée est prévue le **17 décembre** afin d'approfondir la réflexion

Des Nouvelles des Régions

CRAJEP Midi-Pyrénées

Edition d'une plaquette sur les nouveaux territoires issus de la Loi d'Orientation et d'Aménagement Durable du Territoire et la place des associations dans ces territoires. Cette plaquette sera accompagnée de réunions des Associations de jeunesse et d'éducation populaire dans chaque Pays dans un but de formation et d'information sur l'intervention possible des associations au sein de ces nouveaux territoires.

(suite des nouvelles page suivante)

CRAJEP Poitou-Charentes

Le CRAJEP travaille en collaboration avec le CROS à animer une opération visant à « réussir la professionnalisation et la pérennisation de 160 nouveaux emplois en Région Poitou-Charentes » à partir d'une boîte à outil élaborée au niveau national par le Comité National Olympique et Sportif . Un accompagnement des associations sportives, de jeunesse et d'éducation populaire s'engageant dans cette démarche est mené au niveau de chaque département par le CDOS et deux représentants du CRAJEP, en collaboration avec la Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la formation professionnelle et la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports.

Fonds de Solidarité et de promotion de la Vie Associative P.A.C.A.

La charte de la vie associative, aboutissement d'un travail de deux ans de concertation par familles d'associations et par territoires a été adoptée en séance plénière par le conseil régional. Ce document sera mis en valeur par une série de présentations dans les départements avec l'intervention de M. Vauzelle, président du conseil régional en présence de représentants associatifs. La charte sera signée le 6 octobre par le FSPVA et les différentes coordinations associatives constituées au niveau régional.

AGENDA.....

L'Assemblée générale de l'UNADEL a eu lieu le jeudi 20 septembre 2001 à l'Espace Reuilly à Paris et a permis entre autres la présentation de l' « Appel aux acteurs des Territoires pour des Conseils de Développement participatifs ». Une quarantaine de conseils de développement pilotes feront l'objet d'un processus d'accompagnement et de mise en commun des réflexions engagées.

Dossiers de candidature à retourner pour le 15 novembre

UNADEL

24 rue du Pré St Gervais 93500 Pantin

Tél : 01 41 71 30 37

Fax : 01 41 71 30 38

Unadel@wanadoo.fr

<http://www.unadel.asso.fr>

- **2èmes Assises du CELAVAR, « Du rural aux territoires : la contribution des associations », mercredi 14 et jeudi 15 novembre 2001 à Toulouse**

CELAVAR

13-15 rue des Petites Ecuries, 75010 Paris

Tél : 01 48 24 09 41

Fax : 01 42 46 02 92

celavar@wanadoo.fr

1ères Assises nationales des Pays « Pays : pour une intelligence collective des territoires », 10 et 11 octobre 2001 à St Brieuc

Information :

ADCF

182 rue de Rivoli

75001 Paris

Tél : 01 55 04 89 00

Fax : 01 55 04 89 01 <http://www.intercommunalites.com>

Vie du CNAJEP

Article 43 de la nouvelle loi sur le sport

La loi du 6 juillet 2000 vise à moderniser la législation existant sur l'organisation du sport en France et à l'adapter aux évolutions qu'a connu récemment l'organisation du sport en parallèle aux transformations de la société. Plusieurs versions de la loi ont été mises en débat public pendant deux ans et de nombreuses actions de contestation ont fait évoluer le texte avant qu'il soit voté et promulgué. Une consultation concernant un projet de décret sur l'article 43 de la loi a été lancée récemment. Ce décret est sujet à critiques de la part des associations concernées par la pratique du sport .

L'article 43 de la loi maintient le principe de la possession d'un diplôme pour enseigner, encadrer entraîner ou animer une activité sportive contre rémunération . Il précise que pour certaines activités dites « à risques », le diplôme en question ne peut être délivré que par le ministère de la jeunesse et des sports dans le cadre d'une formation coordonnée par ses services et assurée par ses établissements. Le décret sur lequel portait la consultation doit fixer la liste de ces activités « à risques ». Or la liste envisagée actuellement laisse de côté les sports dangereux tandis qu'elle fait figurer le ski et activités assimilées et la spéléologie aux côtés de l'alpinisme, de l'activité de « canyoning », du parachutisme, du vol libre et de la plongée sous-marine.

Le risque en l'occurrence est que l'Ecole de Ski française (ESF) soit désormais le seul organisme habilité à encadrer l'activité ski dans les centres de vacances, les associations n'ayant plus compétence à mettre en place des formations dans ces disciplines. Considérant que le caractère dangereux d'une activité n'est pas uniquement lié à sa nature mais également aux conditions de sa pratique, il a été proposé que le ski et activités assimilées, ainsi que la spéléologie soient considérées, à l'instar du canoë-kayak, du rafting, de la nage en eaux-vives, de la voile et du surf de mer, comme des activités dont la pratique est autorisée aux associations sur des espaces définis et sécurisés.

Les groupes et commissions.....

<p>Prochaine réunion de la Commission « International » le 23 novembre de 9h30 à 12h</p>

Groupe franco-allemand

Un appel à candidature pour l'animation de ce groupe avait été lancé afin de remplacer notre ami Edgar Bratzler (Bureau International de Liaison et de Documentation) qui est parti à la retraite.

La candidature de Jeanne KRAUS a été validée par le bureau du CNAJEP.

Coordination SUD

Notre candidat, Marc Genève, chargé de mission à l'UCPA, a été élu le 18 mai 2001. Il siégera désormais au Conseil d'Administration au titre du Cnajep (en remplacement de Christian Larcher (Scouts de France).

Il poursuivra le travail déjà engagé sur la représentation des associations de jeunesse sur les enjeux de solidarité internationale.

Il s'appuiera sur le groupe de travail " solidarité internationale " du Cnajep dont les missions sont :

- préparation et suivi des représentations extérieures : Comités de pilotage JVA, JSI, VVSI, COCODEV, Coordination SUD...
- participation à des projets initiées par d'autres collectifs associatif : semaine de la solidarité internationale...
- mise en place d'initiatives Cnajep autour de jeunesse et solidarité internationale

Groupe Formations Professionnelles

Concernant la Formation professionnelle, la Commission Paritaire Consultative des métiers du sport et de l'animation (CPC) où le CNAJEP est représenté par Philippe Thomas (UFCV) continue ses travaux.

Ainsi, le décret de création du Brevet professionnel (BP) JS est paru au J.O. le 2 septembre.

Un groupe de travail (dont le CNAJEP est membre) élabore maintenant l'arrêté d'application et l'arrêté-type de création d'une spécialité du BP.

Ce travail est difficile car il s'agit de fixer les limites du champ professionnel justifiant la création d'un BP.

Certaines fédérations sportives demandent des BP très "pointus" dans la compétence technique. L'animation socioculturelle propose des BP dans un champ défini par une situation globale fixant le cadre professionnel. Les négociations continuent...

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a commandité des études sur le niveau 5 et le niveau 3 qui seront présentées à la CPC pour la suite de la rénovation des diplômes.

Les instances en bref.....

Attention changement de date :

Prochaine Assemblée Générale 13 décembre, de 14h30 à 17h30, à la place du Comité exécutif prévu ce jour

Les représentations extérieures

Doublement des crédits du FNDVA

La Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA) a adressé un courrier au délégué interministériel à l'innovation sociale et à l'économie sociale exprimant les préoccupations des associations quant aux conditions d'abondement de ce fonds.

Conseil Economique et Social (CES)

Le gouvernement a saisi le C.E.S. pour un avis concernant l'accès aux vacances des jeunes adultes (18/25 ans). La section Cadre de vie a confié à Monique MITRANI du groupe

des associations, l'élaboration de cet avis. Une information a été diffusée à l'ensemble des membres pour recueillir leurs avis sur le sujet.

Groupe Permanent de la Vie associative

Un Groupe Permanent de la Vie associative créé par décret du Premier ministre (Journal officiel du 22 septembre dernier) a été mis en place lundi 24 septembre avec Elisabeth GUIGOU, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Marie-George BUFFET, ministre de la Jeunesse et des Sports et la CPCA. Ce groupe, composé de représentants des administrations, de la Présidente du Conseil National de la Vie Associative (CNVA) et des coordinations membres de la CPCA devra assurer la concertation entre représentants des associations et pouvoirs publics, suivre les mesures prises par les différents ministères concernant les associations, et mettre en œuvre la Charte d'engagements réciproques signée le 1er juillet 2001 entre l'État et les associations regroupées au sein de la CPCA.

Nouvelle arrivante dans l'équipe salariée du CNAJEP

Anne GUILLOT, chargée de mission animation territoriale et communication est en poste au CNAJEP depuis le 18 juin dernier. Elle est chargée en particulier des questions relatives à l'animation territoriale, dont les relations avec les CRAJEP/ARDEVA, et du suivi de cette lettre d'information.

Jeunesse

Le CNAJEP acteur du débat sur les politiques publiques en matière de jeunesse !

Le CNAJEP a pris part pendant deux ans au processus d'élaboration d'un rapport du Commissariat Général du Plan consacré à la jeunesse et aux politiques publiques. Ce rapport s'intitule "jeunesse, le devoir d'avenir", et a été publié en mars 2001.

Prenant appui sur une analyse de la situation des jeunes au regard des évolutions de la société et de l'économie, le rapport établit un diagnostic des limites atteintes par les politiques et actions destinées aux jeunes, qui s'étendent depuis une vingtaine d'années. Il identifie le processus qui résulte de l'institutionnalisation de la jeunesse et de la familiarisation de la prise en charge de l'allongement de cette période de la vie. Enfin, il énonce quelques pistes de propositions, parmi lesquelles l'institution d'un droit individuel de l'éducation et de la formation toute au long de la vie et la réforme du système d'aides aux familles et aux jeunes.

Ces travaux ont été suivis par la Commission Jeunesse du CNAJEP et ont fait émerger au sein de notre coordination des questions et des débats autour d'enjeux tels que la place des acteurs associatifs au sein de l'institution scolaire, la question du temps « libre », les processus de participation des jeunes, l'organisation socio-économique et la place du travail, le concept de « formation-éducation tout au long de la vie », l'autonomie de la jeunesse et les relations familiales ... Un premier temps de débat a eu lieu en mai dernier, à travers l'organisation par notre coordination d'une journée d'étude relative à "jeunesse, politiques publiques et éducation populaire".

Dans le débat public en cours, associant acteurs politiques, associatifs, mutualistes et syndicalistes autour de la question de "l'autonomie de la jeunesse" et dans la perspective des échéances électorales de 2002, le CNAJEP souhaite à présent apporter et confronter sa réflexion sur l'enjeu fondamental du devenir de la jeunesse, sur les politiques publiques qui l'accompagnent et sur le rôle et la place des mouvements d'éducation populaire et de jeunesse. Notre coordination devrait donc rencontrer un certain nombre d'acteurs politiques, associatifs et syndicaux et s'associer aux travaux de la Commission nationale "autonomie de la jeunesse" placée auprès du Premier Ministre. Cette Commission résulte d'une proposition de loi du groupe communiste proposant la création d'une allocation d'autonomie pour les jeunes ; la Commission devrait rendre ses conclusions fin décembre.

Le Cnajep en Brèves

Lettre d'information du Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire, 15 passage de la Main d'Or, 75011 Paris
Tél : 01 40 21 14 21, Fax : 01 40 21 07 06, cnajep@club-internet.fr

Responsable de la publication : Jean-Claude Dumoulin

Coordination : Anne Guillot

Revu par David Lopez

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Gilles Cavé, David Lopez, Anne Guillot, Christine Marotta, Carole Saleres, Philippe Thomas